

# Ségrégation

Au sens fort, la ségrégation est une politique de mise à l'écart d'une population formant un sous-groupe religieux ou racial, que la législation isole dans un ou des quartiers d'une ville (ségrégation spatiale) et qui subissent en outre des discriminations de nature politique, juridique ou économique (ségrégation sociale). Parmi les modèles anciens, on peut citer le cas du regroupement des Juifs dans les ghettos des villes européennes, ou celui des castes d'intouchables à l'écart des villages et des villes indiennes. Dans les villes américaines, la ségrégation raciale à l'encontre des Noirs, instituée en 1870, n'a été formellement abolie que par la loi sur les droits civiques de 1964. En Afrique du sud, le principe d'un développement séparé des races, connu comme la politique d'apartheid, en vigueur jusqu'en 1990, remonte à la première planification des villes par les colonisateurs anglais, qui ont systématiquement la séparation physique entre quartiers blancs et townships noirs ou quartiers coloured. Le plus souvent d'ailleurs, la ségrégation sociale résulte davantage de pratiques effectives et courantes que de dispositions réglementaires. Elle consiste dans la formation de groupes de personnes qui entretiennent entre elles des relations plus ou moins exclusives, en fonction de divers critères. Dans les villes, cette ségrégation sociale, qui se manifeste de moins en moins par des signes extérieurs aux personnes dans les sociétés démocratiques, se double souvent d'une ségrégation spatiale qui la met en évidence et parfois la renforce. On distingue la ségrégation choisie (qui tend à former des « ghettos riches », parfois aussi des ghettos sur base ethnique) et la ségrégation subie, ou relégation spatiale, qui tend à exclure et regrouper des populations qui n'ont pas le choix de leur lieu de résidence, parce qu'elles sont moins favorisées ou moins bien assimilées.

Les distributions spatiales relativement exclusives de certains groupes sociaux sont fondées sur des critères de revenu ou d'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, et conduisent à différencier des quartiers urbains aux profils nettement contrastés. Des indices de ségrégation permettent d'en mesurer l'intensité et l'évolution. Étudiés dès les années 1920 par les sociologues de l'école de Chicago qui fondent ainsi l'écologie urbaine (textes recueillis en français par Y. Grafmeyer et I. Joseph aux Éditions Champ urbain en 1982), ces processus ne seront vraiment analysés par les sciences sociales en France qu'à partir des années 1960-70, en dépit des travaux pionniers de sociologues comme Maurice Halbwachs au début du XXe siècle ou Paul-Henry Chombart de Lauwe dans les années 1950, ou encore de l'étude très fouillée du géographe Marcel Roncayolo sur Marseille en 1952. L'expression de « ségrégation sociale » apparaît dans l'introduction par P. George d'un ouvrage collectif (Études sur la banlieue de Paris, A. Colin, 1952) qui la relie aux nouvelles formes de rapports sociaux nées de l'industrialisation et de la spéculation immobilière. Ainsi, de simple constatation d'une différenciation de la composition sociale des quartiers, la ségrégation est analysée de manière critique, à partir d'ouvrages aux titres significatifs, comme ceux du géographe David Harvey (Social Justice and the city, 1973), et des sociologues Henri Lefebvre (Le droit à la ville, 1972) et Manuel Castells (La question urbaine, Maspéro, 1972). Les modèles de la géographie quantitative anglo-saxonne sont mobilisés tout comme les catégories de la sociologie urbaine marxiste dans les travaux de géographie sociale qui mesurent et expliquent les ségrégations urbaines à la lumière des rapports entre classes sociales : la ségrégation ou division sociale de l'espace urbain reflète la division sociale du travail. Banlieues et grands ensembles notamment ont fait l'objet d'enquêtes approfondies. La ségrégation, évaluée le plus souvent d'après les localisations et les stratégies résidentielles, a été aussi étudiée en tant qu'elle engendre des inégalités d'accès aux équipements, en particulier par M. Pinçon, E. Pinçon-Fabrice et P. Rendu, (Ségrégation urbaine, Anthropos, 1986), mais beaucoup moins à partir des pratiques et des représentations de l'espace. Tandis que la question de l'articulation entre ségrégation spatiale et ségrégation sociale fait débat parmi les chercheurs, (Jacques Brun et Catherine Rhein, La ségrégation dans la ville, L'Harmattan, 1994), s'affirme l'émergence sur la scène politique d'une notion devenue, en particulier à partir du Xe Plan, significative d'exclusion sociale, dans l'argumentaire des politiques urbaines, à tel point que la Loi d'Orientation pour la Ville de 1992 aurait pu s'appeler « loi anti-ghetto ».

La séparation des groupes sociaux dans l'espace des villes est observée principalement d'après les lieux de résidence des populations, plus rarement d'après les lieux qu'elles pratiquent. La ségrégation résidentielle prend des formes d'organisation spatiale différentes selon qu'elle porte sur des populations différenciées par des critères socio-économiques, ethniques ou démographiques. La ségrégation socio-économique a des structures fortes et stables qui suivent les gradients des prix fonciers et immobiliers urbains. Le modèle géométral observable dans les plus grandes agglomérations est concentrique et défini par des contrastes entre secteurs riches et secteurs pauvres, comme l'avait observé Hoyt dès 1939 à Chicago, et comme on l'observe par exemple à Paris ou à Londres d'après les différences de revenu et de statut social des résidents, plus

À l'ouest qu'à l'est des agglomérations (cette disposition ne devant rien au climat puisqu'à Bruxelles, les quartiers riches sont plutôt situés à l'est). Les stratégies de renforcement de l'appropriation exclusive des beaux quartiers, jusque dans les espaces publics, ont été bien analysées par Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon (Dans les beaux quartiers). Dans des villes moins étendues (par exemple en France à Lyon ou Marseille), la ségrégation spatiale des riches et des pauvres peut être tout aussi marquée mais le modèle de configuration spatiale est moins net, car les quartiers choisis par les populations aux revenus élevés l'ont été moins pour des raisons d'accessibilité générale qu'en fonction des aménités de site, telle colline ou marais offrant des conditions d'habitat jugées plus enviables. Les répartitions sont en partie inversées entre les villes européennes où le centre est souvent valorisé pour la résidence par les populations aisées, tandis qu'en Amérique du nord ce sont des localisations en périphérie, dans les suburbs ou les edge cities, (voire les gated communities ou [communautés fermées](#)) qui attirent le plus les personnes aux revenus élevés. La ségrégation démographique porte sur la composition par âge des quartiers et la composition des ménages. Le modèle général suit de près la répartition de la taille des logements, il est formé de zones concentriques et tend à opposer des zones centrales plus âgées en moyenne, où les ménages d'une personne sont plus fréquents, et des zones périphériques à population plus jeune, comprenant des familles de plus en plus nombreuses en périphérie. Cette disposition peut être observée de façon significative dans les villes françaises, même de taille moyenne. La dimension ethnique est encore beaucoup plus marquée aux États-Unis qu'en Europe. Les modèles de répartition spatiale sont très variés, puisque les espaces dévolus aux populations étrangères, souvent parmi les plus pauvres lorsqu'il s'agit d'immigrants récents, sont des espaces de relégation : soit dans des quartiers de logements vides proches des zones centrales, comme c'est le cas le plus fréquent dans les villes anciennes d'Amérique du nord, soit dans des quartiers de grands ensembles dévalorisés et situés dans des zones péri-urbaines peu accessibles comme dans la banlieue parisienne. Des modèles ont été imaginés très tôt pour simuler le processus de ségrégation : dès 1965 Richard Morrill a ainsi appliqué la méthode Monte Carlo de Hagerstrand pour reproduire la diffusion du ghetto noir de Seattle, selon un processus d'invasion proche de ceux décrits par les sociologues de l'école de Chicago. Le modèle de Schelling (1978, *Micromotives and macrobehavior*) repose sur l'hypothèse que ce sont les préférences individuelles qui déterminent la ségrégation urbaine. Il utilise un mécanisme d'automate cellulaire pour démontrer comment une préférence des individus, même légère, (de l'ordre de 35%) pour des voisins de catégorie semblable à la sienne a de grandes chances d'aboutir à la formation de quartiers urbains homogènes et à une ségrégation quasi-totale des populations de la ville. Ce modèle montre comment des fluctuations locales font émerger une structure stable, non planifiée, à l'échelle de l'ensemble de la ville. Contrairement à ce qu'affirment parfois certains spécialistes de socio-physique, ce modèle n'explique pas la ségrégation urbaine. L'explication de la ségrégation n'est pas physique, elle est sociale, institutionnelle. Même si on se contente d'une explication individualiste, par les « préférences », celles-ci sont entretenues par le sentiment d'insécurité associée à l'autre, à la différence, et cette « préférence » a toujours des origines et des renforcements dans les représentations collectives. Le plus souvent, ce sont des dispositions innées à l'origine de ces ségrégations, et qui contribuent à les maintenir.

## bibliographie

- BRUN J., RHEIN Catherine, 1994, La ségrégation dans la ville, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- CASTELLS Manuel, 1972, La question urbaine, Paris, Maspéro, 451 p.
- CHOMBART DE LAUWE P. et al, 1952, Paris et l'agglomération parisienne, Paris, PUF, 2 vol. (261p ; 109 p.)
- GEORGE Pierre, 1950, Etudes sur la banlieue de Paris. Essais méthodologiques, Paris, Armand Colin, 184 p.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac., 1979, L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Aubier, Champ Urbain, 377 p.
- HALBWACHS, 1932, « Chicago, expérience ethnique », Annales d'histoire économique et sociale, vol. 4, pp. 547-560
- HARVEY David, 1973, Social justice and the city, John Hopkins University Press, 336 p.
- PINCON-CHARLOT, PRETECEILLE E., RENDU P., 1986, Ségrégation urbaine, classes sociales et équipement, Paris, Anthropos, 290 p.
- PINCON-CHARLOT, 1992, Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, Paris, Payot, 334 p.
- RONCAYOLO Marcel, 1952, « Evolution de la banlieue marseillaise dans la basse vallée de l'Huveaune », Annales de géographie, n° 327, pp. 342-356
- SCHELLING T.S., 1978, Micro motives and macro behaviour, WW Norton and Co, New York (La tyrannie des petites décisions, 1980, Paris, PUF, 247 p.)

Références complémentaires :

- BUISSON Marie-Andrée, MIGNOT Dominique, 2005, Concentration économique et ségrégation spatiale, Bruxelles, De Boeck Université, 368 p.
- FOURCAULT Annie, 1996, La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question France XVIIIe-XXe siècles, (Actes du colloque), Grèce Créaphis, 465 p.
- GERVAIS-LAMBONY Ph., 2001, La ségrégation dans la grande ville, un essai de définition in Gervais Lambony M.-A. (ed.) , Les très grandes villes dans le monde, Paris, Atlande, pp. 33-38.
- JAGLIN Sylvie, 2001, « Villes disloquées ? Ségrégations et fragmentation urbaine en Afrique australe », Annales de géographie, n° 619, pp. 243-265
- LE GOIX R., 2005, "Gated Communities: Sprawl and Social Segregation in Southern California", Housing Studies, vol. 20, no. 2, pp. 323-344.
- SCHNELL Izhak et BENJAMINI Yoav, « Socio-spatial lifestyles and segregation », Cybergeo, Espace, Société, Territoire, article 94, mis en ligne le 27 avril 1999, modifié le 26 avril 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index4856.html>

## Bibliographie